



Servir
et protéger
la force
du groupe
*c'est ça
l'appartenance!*

RAPPORT ANNUEL 2013



Caisse Desjardins des
policiers et policières

Un engagement soutenu dans la grande communauté policière !

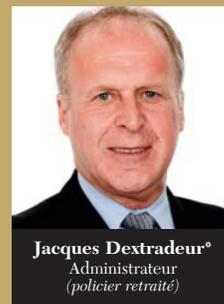
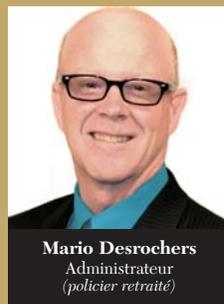
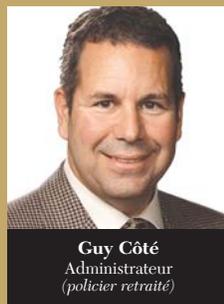
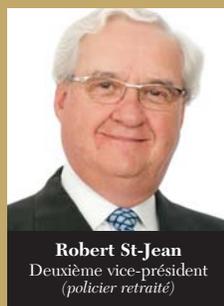
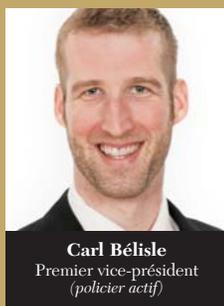
Votre caisse exprime sa distinction coopérative de multiples façons : en donnant la primauté à vos besoins dans son offre de service **Appartenance**, dans son mode de fonctionnement démocratique, dans les ristournes qu'elle octroie, dans sa présence active en milieu de travail et auprès des organismes et événements policiers et para policiers, dans sa contribution à l'éducation coopérative, économique et financière de ses membres, dans son engagement auprès de la relève policière et dans son soutien au développement de la grande communauté policière.

Votre caisse s'est aussi engagée à investir dans son milieu par le biais d'un Fonds d'aide au développement du milieu ainsi que par l'octroi de différents dons et commandites.

Ces organismes et projets ont été soutenus par la Caisse en 2013 :

- Amicale des employés de la Sûreté du Québec
- Association Athlétique et Sportive de la FPPM
- Association des directeurs de police du Québec
- Association des membres de la Police Montée du Québec
- Association des policiers provinciaux du Québec
- Association professionnelle des officiers de direction de la Sûreté du Québec
- Association professionnelle des officiers de direction du SPVM
- Associations de policiers et policières retraités
- Bourse de la CDPP - cégeps
- Bourse de la Relève Armand Morin
- Bourses de l'Excellence – ENPQ
- Cercle des officiers de la Sûreté du Québec
- Club de Chasse et Pêche des policiers et policières de Montréal
- Compétition Top-Cop Mont-Joli
- Concours national de lecture
- Coopérative de consommation des policiers et policières de Montréal
- Course au flambeau des agents de la paix
- Défi 911
- Échec au crime
- Entraide policière
- Fédération des policiers et policières municipaux du Québec
- Fondation Desjardins
- Fondation Rue des femmes
- Fraternité des policiers et policières de Longueuil
- Fraternité des policiers et policières de Montréal
- Gala du Mérite policier
- Grand Défi Pierre Lavoie
- Info-Crime
- Jeux mondiaux des policiers et pompiers – Belfast 2013
- La Vigile
- Luttes contre les dépendances – Golf des caisses de groupes
- Prix policiers du Québec
- Projet Courage et Solidarité – Lac-Mégantic
- Projet Droit au but du Service de police de Longueuil
- Projet Rebondi du Service de police de la Ville de Montréal
- Randonnée du Harfang
- Rase-o-thon Policiers contre le cancer
- Réseau Intersection
- Roulons pour Lac-Mégantic
- Société du Musée de la Police de l'île de Montréal
- Symphonie vocale de la FPPM
- Tour cycliste des policiers de Laval
- Tour cycliste du SPVM
- Tournoi de golf des Scouts du Montréal Métropolitain
- Tournoi de hockey des policiers provinciaux du Québec
- Tournoi de soccer amical des policiers

Les dirigeants du conseil d'administration



** Dirigeants sortants et rééligibles*

Une équipe dévouée et engagée à servir et protéger vos avoirs :
c'est aussi ça l'appartenance !

Message du président

Servir et protéger la force du groupe, au profit des individus autant que de la collectivité : c'est aussi ça l'appartenance ! Parce que notre caisse fait chaque jour la preuve que nous sommes plus forts ensemble, que notre communauté est plus prospère et plus solide que la somme des individus qui la composent, c'est avec énormément de fierté qu'au nom des dirigeants élus du conseil d'administration, je vous présente le rapport annuel pour l'exercice financier 2013.

Plus nous sommes nombreux à coopérer, plus nous pouvons redonner à notre communauté.

En 2013, nous avons accueilli 839 agents de la paix parmi nos membres. De ce nombre, 556 sont des aspirants policiers. En plus d'assurer le renouvellement de notre membership, cet important développement de la clientèle jeunesse nous permet de les conseiller mais surtout de les accompagner adéquatement et dans leur intérêt à chacune des étapes de leur évolution financière. À cette fin, nous avons d'ailleurs conclu une entente avec l'École nationale de police du Québec pour y aménager un centre de services conseils sur rendez-vous. Nous y ajouterons sous peu un poste informatique qui permettra aux étudiants de rencontrer leur conseillère jeunesse en conférence Web.

Notre caisse participe à la vitalité de tous ses groupes policiers à toutes les étapes de leur vie. En retour, notre succès passe aussi par votre participation à la vitalité de la Caisse. Bien que notre institution soit une coopérative, elle a aussi une obligation de rentabilité. Et c'est cette rentabilité qui, à son tour, garantit la sécurité que recherchent ses déposants et assure sa pérennité dans son milieu.

Des résultats qui font la différence

À nouveau cette année, les excédents d'exploitation dégagés par notre caisse nous permettent de vous présenter un projet de répartition des excédents qui prévoit le versement d'une ristourne. Selon une logique de distribution qui respecte une cohérence d'ensemble visant l'équilibre et la solidité financière de la Caisse, nous vous proposons un projet de ristournes individuelle et collective qui totalise 1M\$. Et ce, en plus du manque à gagner que représentent les privilèges directs que vous procure l'Offre de services Appartenance. C'est là le résultat d'une gestion saine et prudente, centrée sur vos besoins et sur la qualité de notre prestation de services.

Être membre de la Caisse Desjardins des policiers et policières vous procure des avantages financiers substantiels qui font la différence : bonification sur les frais de transaction (forfaits de tarifications VIP et Privilège), rabais sur les frais de gestion (REER collectif), remboursement de pénalités hypothécaires (Hypothèque qui déménage) et tarifs de groupe (La Personnelle), pour ne nommer que ceux-là.

Une gouvernance bien vivante

À l'échelle du Mouvement, l'année 2013 a été marquée par la mise en œuvre du projet Leadership dirigeants, dans le cadre duquel de nouvelles politiques de gouvernance ont été adoptées et plusieurs



Richard Nardozza
Président
(policier retraité)

actions mises en place. Un profil d'expertise pour chacun des conseils a été dressé et nos dirigeants se sont engagés à compléter les formations nécessaires pour répondre à ces exigences. Pour accentuer la proximité avec les membres, Desjardins recommande aux caisses d'augmenter le nombre minimal de dirigeants en lien avec son nombre de membres. Bien que la constitution de notre caisse prévoit une représentation policière au sein de la direction générale et de l'équipe de direction, nous vous proposons d'adhérer à cette proposition de modification au Règlement de régie interne.

En 2014, nous continuerons de déployer des efforts afin que la Caisse se distingue par la qualité de ses services et par celle de son offre. Votre satisfaction demeurera au centre de chacune de nos réflexions et de nos prises de décisions. D'ailleurs, en plus de nos nombreux mécanismes de sondage et de consultation mis en place par le Mouvement Desjardins, nos dirigeants, notre directeur général et nos policiers dégagés sont toujours réceptifs à vos commentaires. N'hésitez surtout pas à nous faire part de vos impressions et de vos suggestions à propos de nos services. Votre apport constructif nous permet de nous améliorer et contribue à bonifier votre expérience.

Des gens de talents à votre service

Notre coopérative de services financiers travaille sans relâche à vous offrir les solutions et les services qui répondent à vos attentes. Nous nous efforçons d'y parvenir grâce à des produits novateurs, ainsi qu'à l'expertise de personnes compétentes qui ne ménagent pas leurs efforts pour garantir votre satisfaction.

La complexité de la tâche de dirigeant étant de plus en plus importante et exigeante, je veux, en votre nom, remercier mes collègues dirigeants de leur dévouement. Merci à M. Steeve Lagueux, que des choix professionnels ont contraint à cesser ses fonctions de dirigeant en cours de mandat, et à M. André Bouchard, qui a mis un terme à ses activités en décembre dernier après 21 ans d'engagement au sein du conseil d'administration. Merci ! Bienvenue à MM. Bernard Pettigrew et Mario Desrochers qui ont rejoint l'équipe pour compléter leurs mandats respectifs. Je profite également de cette tribune pour exprimer notre reconnaissance à nos jeunes dirigeants stagiaires 2013, MM. Marc-André Proulx et Pierre-Hugues Lussier, ainsi qu'à M. Stacy Bissonnette, qui a accepté de vivre l'expérience en 2014.

Au nom des administrateurs, je souhaite remercier le directeur général, M. Normand Prévost, pour sa gestion dynamique des affaires de la Caisse. Je remercie également tous les employés pour leur dévouement à améliorer continuellement votre expérience en tant que membre.

Enfin, merci à vous de nous accorder votre confiance. Ensemble, nous coopérons à une communauté plus prospère !

Richard Nardozza
Président

Message du directeur général

Chaque jour, la satisfaction de nos 33 600 membres demeure au cœur de nos préoccupations. À ce souci de bien vous servir s'ajoute notre volonté de concrétiser davantage notre distinction coopérative et notre mission d'éducation financière.

Voici les résultats financiers de la Caisse Desjardins des policiers et policières au 31 décembre 2013.

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 1 652 678 400 \$, en hausse de 6,6 % par rapport à 2012, comparativement à 5,6 % pour les caisses comparables, la Caisse est en excellente position dans son marché. Elle occupe 41,3 % des parts de son marché membre et non-membre, estimé à 4 G \$.

Le total épargne-placement s'est accru de 57,6 M \$ ou 6,5 % par rapport à l'an passé pour s'établir à 941,7 M \$. En plus de l'offre d'épargne à la Caisse, les membres ont accès à une excellente offre de produits financiers sous un même toit, qu'il s'agisse de fonds de placement, de valeurs mobilières ou de services de gestion discrétionnaire offerts par les composantes de Desjardins. L'engouement de nos membres pour le nouveau produit d'épargne en ligne et la popularité grandissante du REER collectif des policiers et policières du Québec, mis en place par votre caisse et qui a atteint 31,8 M \$, en hausse de 172 % en 2013, en témoignent.

Le financement total de la Caisse s'élève à 711,0 M \$ avec une croissance très appréciable de 6,7 % par comparaison à 4,5 % pour les caisses semblables. Si les prêts à la Caisse occupent la majeure partie des activités et ont crû de 6,5 % pour s'établir à 696,0 M \$, les financements conclus avec les composantes (AccordD et Prêt-à-conduire) ont fortement progressé de 16,5 %, comparativement à 8,7 % pour les caisses de même envergure. Tout comme les prêts hypothécaires conclus par les représentants hypothécaires Desjardins qui s'élèvent à 39,0 M \$ pour l'année, on observe une appréciation marquée de nos membres, répartis à travers la province, pour les services de financements conclus chez le marchand et dans le confort de leur foyer.

Tandis que l'actif de votre coopérative financière s'établit à 829,7 M \$, une hausse de 4,6 % par rapport à l'an passé, le passif se chiffre à 774,9 M \$, affichant une croissance équivalente de 4,3 %. Au 31 décembre 2013, l'avoire de la Caisse a connu une très bonne majoration, passant à 54,8 M \$, soit une croissance de 9,3 %. Les fonds propres de la Caisse sont quant à eux, à un niveau conforme en regard à la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses telle qu'établie par la Fédération.

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 3,2 M \$, en baisse de 17,6 % par rapport à l'année précédente. La diminution de 5,4 % enregistrée au niveau des revenus d'intérêt résulte de la conjoncture de bas taux d'intérêt jumelée à la volonté de la Caisse de proposer la meilleure offre globale à ses membres. Dans le contexte, nous sommes d'autant plus satisfaits de constater que les différentes actions mises en place pour réduire nos frais d'exploitation, dont les projets d'optimisation des processus réalisés à l'échelle du Mouvement, nous ont permis de les maintenir à un niveau équivalent à ceux de 2012 (en dollars) et ce, malgré une croissance importante de notre volume d'affaires.



Normand Prévost
Directeur général

En 2013, une décision de l'Autorité des marchés financiers (AMF) est venue renforcer l'importance que nous accordons à la gestion prudente de vos avoirs. Desjardins ayant été identifié comme une institution financière de très grande importance, les exigences qui nous sont imposées, notamment en matière de capitalisation, ont été rehaussées. Cette année, nous vous proposons le versement d'une ristourne globale de 1 M \$, soit 825 000 \$ en ristournes individuelles et le versement d'un montant de 175 000 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu, une forme de ristourne collective.

C'est en assurant le juste équilibre entre les règles et les lois du marché financier et les besoins de nos membres que nous sommes en mesure d'assurer le développement de notre caisse et sa pérennité.

Au-delà de ces excellentes performances financières, on se souviendra de 2013 comme d'une année de nombreuses réalisations. À l'interne, dans des objectifs de rentabilité et de productivité, nous avons complété divers chantiers d'optimisation des processus et confié des activités administratives et de recouvrement, sans valeur ajoutée pour les membres, à des centres de services partagés. Dans le but de bien communiquer avec nos membres et de leur offrir des conseils financiers judicieux et adaptés à notre clientèle policière, nous avons relancé notre site Internet et procédé à la publication d'infolettres. Nous avons poursuivi nos visites en milieu de travail et auprès des aspirants policiers et multiplié notre engagement envers les organismes et événements policiers et associatifs. Autant avec nos partenaires Desjardins qu'avec ceux du milieu policier, nous sommes constamment à l'affût de solutions novatrices pour encore mieux vous servir et vous avantager financièrement. C'est aussi avec grande fierté que nous avons vu la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec adhérer au REER collectif que nous avons créé exclusivement pour vous, au cours du dernier trimestre 2013.

Cinq années s'étant déjà écoulées depuis la création de la nouvelle Caisse et la mise en place de nos centres de services des couronnes nord et sud, nous entreprenons l'année avec une organisation solidement ancrée dans son milieu et plus forte que jamais! En 2014, notre caisse poursuivra sa croissance, sachant l'importance pour ses membres qu'elle ait la taille nécessaire pour dégager des marges de manœuvre afin d'innover et d'investir dans de nouveaux produits et avantages de son offre de services Appartenance. De plus, nous explorerons d'autres avenues pour multiplier notre présence sur le territoire de la province, dans le cadre de projets d'intercoopération avec des caisses de groupes.

En conclusion, si ces résultats sont liés aux enjeux de concurrence et d'efficacité auxquels la Caisse est confrontée, ils sont intimement liés à la confiance que vous nous témoignez et nous souhaitons vous en remercier. C'est grâce à cette loyauté que nous pouvons tous bénéficier de la force de la coopération et soutenir notre développement des affaires tout en vous offrant les meilleurs services possibles.

Tous les employés de la Caisse travaillent en étroite collaboration afin de vous faire bénéficier de la meilleure expertise de tous. C'est une équipe de 95 employés qui vous appuie dans l'atteinte de vos objectifs financiers et dans la réalisation de vos projets. À cet effet, je tiens à souligner le travail réalisé par tous les employés de la Caisse. Sans leur minutie, leur professionnalisme et leur dévouement, nous ne pourrions voir à l'atteinte des objectifs de nos membres et participer aussi activement au rayonnement de notre communauté.

Ensemble, nous conjuguons nos talents pour servir et protéger la force du groupe!



Normand Prévost
Directeur général

Fonds de participation

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux.

Par leurs activités, ces filiales permettent aux caisses d'étendre leur action en offrant un éventail complet de produits et de services financiers aux personnes, aux groupes de personnes et aux entreprises.

Le tableau ci-après présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

Fonds provinciaux	Parts détenues au 31 décembre 2013	Rendement moyen
Caisse centrale Desjardins (CCD)	13 120 838 \$	7,12 %
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	0 \$	(139,61 %)
Desjardins Capital de risque (INV)	215 217 \$	14,07 %
NordOuest & Éthiques, Valeurs Mobilières Desjardins (RF1)	437 177 \$	5,93 %
Desjardins Sécurité Financière (FIN5A)	12 616 830 \$	19,27 %

Résultats et excédents 2013

Revenus d'intérêts	+	27 710 000 \$
Frais d'intérêts	-	10 587 000 \$
Provision	-	416 000 \$
Autres revenus	+	5 606 000 \$
Frais d'exploitation	-	19 155 000 \$
Excédents d'exploitation	=	3 158 000 \$
Pertes liées à la juste valeur des instruments dérivés	-	1 553 000 \$
Revenus liés aux autres placements dans la Fédération	+	3 294 000 \$
Impôts sur les excédents	-	382 000 \$
Ristournes aux membres	-	835 000 \$
Recouvrement des impôts relatifs aux ristournes	+	196 000 \$
Virement provenant de (affectation à) la réserve de plus-value	-	3 240 000 \$
Virement provenant du Fonds d'aide au développement du milieu	+	158 000 \$
Virement et affectation obligatoires	+	1 207 000 \$
Excédents à répartir	=	2 003 000 \$

États financiers abrégés 2013

Liquidités et placements	+	75 698 000 \$
Prêts aux particuliers	+	629 507 000 \$
Prêts aux entreprises	+	66 453 000 \$
Provision cumulative	-	551 000 \$
Autres éléments d'actif	+	58 572 000 \$
Total de l'actif	=	829 679 000 \$
Épargne à terme	+	421 001 000 \$
Autres épargnes	+	310 823 000 \$
Emprunts et autres passifs	+	43 045 000 \$
Total du passif	=	774 869 000 \$
Capital social	+	7 245 000 \$
Excédents à répartir	+	2 003 000 \$
Cumul des autres éléments du résultat global	+	594 000 \$
Réserves	+	44 968 000 \$
Total de l'avoir	=	54 810 000 \$

Rapport du conseil de surveillance

Le rôle du conseil de surveillance est de veiller à ce que les orientations et les décisions du conseil d'administration, ainsi que les activités de la Caisse, soient en cohérence avec la mission, les valeurs et la nature distinctive de Desjardins. Pour ce faire, nous avons tenu 4 réunions régulières au cours de la dernière année. En chacune de ces occasions, grâce aux rapports présentés par le directeur Relations avec les membres, M. Olivier Lapointe, nous avons veillé à la qualité de la prestation de service et au suivi accordé à vos commentaires et suggestions.

Nous avons également participé à 6 rencontres conjointes avec le conseil d'administration afin de mieux comprendre certains dossiers porteurs pouvant influencer les orientations et les décisions de la Caisse.

Au cours de la dernière année, nos travaux nous ont permis de vérifier que les pratiques commerciales tenaient compte de la primauté des besoins des membres, que la Caisse veillait à leur éducation financière en mettant à leur disposition de l'information leur permettant de bien gérer leurs finances et se souciait de l'accessibilité des services à tous les groupes de clientèle. Notre instance s'est également assurée que la Caisse entretient une excellente collaboration avec les autres caisses de groupes et de territoire pour développer et soutenir différents projets qui rejoignent des groupes mixtes.

À l'issue de nos travaux, nous avons fait part au conseil d'administration de nos observations et recommandations dans l'objectif de contribuer à améliorer nos actions au bénéfice des membres de la Caisse et du milieu.

Le conseil de surveillance exerce également un rôle important quant au respect des principes et des règles déontologiques, à l'identification et au traitement des situations non-conformes. Dans le contexte actuel où des allégations de conflits d'intérêts, de collusion, de corruption et de manquements à l'intégrité marquent l'actualité, Desjardins se doit d'être irréprochable et d'accorder une importance capitale à l'intégrité afin de nourrir et de préserver la confiance de ses membres.

Ainsi, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse a mis en place des moyens pour faire connaître le Code de déontologie Desjardins auprès de ses employés et dirigeants afin d'obtenir leur engagement à respecter les principes et les règles déontologiques.



Guy Lefrançois
Président
(policiier retraité)

Au bilan de la surveillance des activités déontologiques, aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée. Les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse et à leurs personnes liées totalisent 1 058 096,25 \$ pour l'exercice écoulé. Ils ont tous été consentis en conformité avec les règles d'éthique et de déontologie qui s'appliquent. Durant la même période, la Caisse n'a octroyé aucun contrat à des personnes visées par le Code de déontologie Desjardins et leurs personnes liées.

En conclusion, l'intégrité, le respect des droits des membres, leur satisfaction, l'éducation économique, financière et coopérative et l'engagement dans le milieu sont des priorités de la Caisse pour les années à venir. Le conseil de surveillance s'engage à collaborer avec le conseil d'administration et la direction générale de la Caisse et à poursuivre ses efforts pour répondre à ces enjeux avec efficacité.



Guy Lefrançois
Président du conseil de surveillance

Les dirigeants du conseil de surveillance



Claude Chagnon*
Secrétaire
(policiier retraité)



Clément Rose
Conseiller
(policiier retraité)

* Dirigeant sortant et rééligible

Approbation du rapport annuel

Nous certifions que le 5^e rapport annuel de la Caisse Desjardins des policiers et policières répond aux exigences de la *Loi sur les coopératives de services financiers* et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

Signé pour le conseil d'administration,



Richard Nardoza
Président



François Lemay
Secrétaire

Les membres de notre équipe

COURONNE NORD



COURONNE SUD



SÛRETÉ DU QUÉBEC – MTL



QUÉBEC



SIÈGE SOCIAL



Des gens passionnés à votre service !

Bienvenue chez vous!

Téléphone : 514.VIP(847).1004
Sans frais : 1.877.VIP(847).1004
Télécopieur : 514.487.1004
Site internet : www.caisse-police.com

Siège social

460, rue Gilford
Montréal (Québec) H2J 1N3

Centres de services

Couronne Nord

3010, chemin de la Rivière Cachée
Boisbriand (Québec) J7H 1H9
télé. : 450 435-0606

Sûreté du Québec – Montréal

Grand quartier général
1701, rue Parthenais, 2^e étage
Montréal (Québec) H2K 3S7
télé. : 514 526-6312

Couronne Sud

1560, rue Eiffel, bureau 200
Boucherville (Québec) J4B 5Y1
télé. : 450 655-2868

Québec

1050, rue des Rocailles
Québec (Québec) G2K 0H3
télé. : 418 622-8081

Nouveau!

Centre de services conseils ENPQ
– sur rendez-vous seulement
Centre de la connaissance et du Savoir
École nationale de police du Québec
350, rue Marguerite-D'Youville
Nicolet (Québec) J3T 1X4

Centre financier aux entreprises des caisses de groupes

5707, rue Sherbrooke Est, bureau 201
Montréal (Québec) H1N 3M1
Téléphone : 514 355-5656
Télécopieur : 514 355-5031



1 800 CAISSES
www.desjardins.com
24 heures /24

Suivez-nous!

 @caissepolice  facebook.com/caissepolice



APPARTENANCE®



©Yann Lampron 2013